cipation de ceux qui ont immigré au pays au cours des 97 dernières années? Il n'est pas excessif de s'attendre qu'un drapeau approprié tienne compte non seulement des sentiments des deux races fondatrices, mais aussi de ceux des milliers de Canadiens venant d'autres pays.

Ce n'est certes pas trop demander que nous prenions notre temps pour choisir un drapeau convenable. Je ne comprends pas pourquoi nous devrions nous hâter de choisir notre drapeau national. Des pressions sont exercées sur nous depuis que nous sommes saisis de la question du drapeau. il y a bien des mois. Tout notre programme législatif a été centré sur l'affaire du drapeau. En fait, depuis le discours du trône, nos débats et l'examen des mesures législatives se sont déroulés en fonction du drapeau. La session s'est poursuivie pendant le congé de Pâques et le congé d'été. Maintenant que le congé de Noël s'annonce, personne ne sait à quoi s'attendre. Qu'arrivera-t-il? Qui pourrait nous le dire? C'est une bonne chose que nous ayons adopté une mesure établissant neuf jours de congé par année. Dieu merci, nous pouvons au moins compter là-dessus.

Le comité spécial du drapeau a fait une recommandation qui n'est pas, à mon sens, un véritable compromis. Le drapeau proposé ne renferme pas de symboles de notre passé. Je rends hommage aux membres de ce comité d'avoir fait de leur mieux en dépit d'une situation fort tendue. Cependant, à l'encontre de l'opinion publique, ils nous proposent un drapeau dénué de tout symbole historique, qui ne tient aucun compte des sentiments de la plupart des Canadiens, ni de l'apport des deux races fondatrices et, pour ces raisons, je ne saurais accepter la recommandation du comité. Je dois donc, en conscience, rejeter le choix du comité.

drait trouver un moyen terme que je pour-

En parlant des deux races fondatrices, je nous vous demandons d'en faire autant. Dans devrais peut-être dire que la plupart d'entre la conjoncture actuelle, tout ce que je puis nous me semblent avoir oublié que les deux dire à mes commettants qui appuient la races fondatrices de ce pays étaient, à l'ori- Légion, c'est que la recommandation du gine, les Indiens et les Esquimaux. Le dra- comité spécial de la Chambre des communes peau proposé ne renferme aucun symbole n'est pas acceptable parce qu'elle ne rapde ces deux races. Dans quelle mesure a-t-on pelle d'aucune façon notre passé et nos songé à illustrer, dans le drapeau, la parti- traditions. Cela ne suffit pas, monsieur l'Orateur.

Le gouvernement a la responsabilité d'adopter des mesures qu'appuient la majorité des Canadiens. L'opposition doit critiquer, de façon positive, et elle l'a fait. Elle a proposé un compromis: la tenue d'une plébiscite. Étant donné toutes les critiques et objections qu'a soulevées la façon dont il s'y est pris au sujet du drapeau, le gouvernement devrait être disposé à retirer cette résolution et à renvoyer la question à un comité spécial, ou peut-être à un nouveau comité mixte de la Chambre des communes et du Sénat. Tentons de nouveau de régler le problème. Il n'est pas urgent d'adopter un nouveau drapeau. Nous n'aurons pas de drapeau d'ici Noël, même si cette recommandation est adoptée, pourvu que le Sénat agisse aussi rapidement qu'il en a l'habitude. Tentons de nouveau en comité d'en arriver à un compromis. Un comité composé de membres du Sénat et de la Chambre des communes pourrait peut-être apporter quelques nouvelles idées afin que nous puissions adopter un drapeau qui est ou qui sera franchement accepté par le peuple canadien. A la suite de l'établissement d'un tel comité, un compromis deviendrait peutêtre acceptable pour les Canadiens de langue anglaise et de langue française. Peut-être n'y aurait-il alors aucuns perdants ni aucuns gagnants sur la question du drapeau, mais nous pourrions accepter celui qui favoriserait l'unité nationale plutôt que de provoquer de la rancœur chez les Canadiens de cette nation.

Monsieur l'Orateur, j'aimerais parler d'un autre point, à savoir que le présent gouvernement n'a reçu aucun mandat du peuple du Canada sur la question d'un drapeau canadien. Nous avons, c'est un fait, un gouvernement minoritaire, mais je ne lui en tiens pas rigueur; il fait de son mieux. Nous savons qu'il compte à la Chambre une forte majorité à pro-J'estime, monsieur l'Orateur, qu'il faudrait pos du drapeau et qu'il a été bien appuyé deessayer de s'entendre. D'après moi, il fau- puis les 20 mois qu'il est au pouvoir. Mais au cours des deux dernières campagnes électorarais soumettre à mes commettants de Mid- les, il n'avait pas été question d'imposer aux dlesex-Ouest, en leur disant: nous n'avons Canadiens un drapeau démuni de tout symbole pu conserver le pavillon rouge, mais au de notre passé. Voilà qui a pu créer un promoins les trois quarts des partisans du pa- blème à certains endroits. L'honorable reprévillon rouge ont accepté ce compromis, et sentant de Villeneuve (M. Caouette) a dit, je